COLLABORATION INTER-AGENCES POUR LA PROTECTION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME AUX PHILIPPINES

1. Protection des droits de l'Homme aux Philippines

Malgré les rapports faisant état d'assassinats, de menaces et d'autres abus contre les défenseurs des droits de l'Homme aux Philippines, il existe depuis longtemps une lacune dans la reconnaissance officielle de ces violations. Diverses organisations, tant au niveau local qu'international, ont souligné ce problème crucial, notant que, bien que ces violations se produisent, elles ne sont pas officiellement documentées, principalement en raison de l'absence de données statistiques reconnues sur ces incidents.

En réponse, la Commission des droits de l'Homme (CHR) des Philippines a pris un rôle proactif en tant que membre du Comité inter-agences des statistiques sur la sécurité, la justice et la paix (IACSJPS)[1]. L'Autorité des statistiques des Philippines (PSA) a créé l'IACSJPS afin de renforcer ses méthodologies et de traiter les questions liées à la production, au traitement, à l'analyse, à la diffusion et à l'utilisation des statistiques et indicateurs en matière de sécurité, de justice et de paix, y compris ceux relatifs aux violations des droits de l'Homme.

L'IACSJPS est chargé de suivre les progrès des indicateurs de paix, de justice et de droits de l'Homme aux Philippines. Parmi ces indicateurs figurent les données sur les violations des droits de l'Homme, qui sont fournies par la CHR. Reconnaissant la nécessité de reconnaître et de documenter officiellement ces violations, en particulier celles contre les défenseurs des droits de l'Homme, la CHR a cherché à générer des données statistiques acceptées et vérifiées, garantissant que ces problèmes critiques soient officiellement reconnus dans le cadre statistique national.

2. Impact de la collaboration inter-agences

La participation de la CHR à l'IACSJPS a été cruciale tant pour la défense des droits de l'Homme que pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme aux Philippines. Grâce à cette collaboration, la CHR garantit que les cas des défenseurs des droits de l'Homme—souvent les

[1] Les membres de l'IACSJPS comprennent les agences suivantes : le Département de l'intérieur et des collectivités locales (DILG) ; le Département de la justice (DOJ) ; le Département de la défense nationale (DND) ; l'Autorité nationale pour l'économie et le développement (NEDA) ; le Conseil de sécurité nationale (NSC) ; le Bureau du conseiller présidentiel pour la paix, la réconciliation et l'unité (OPAPPRU) ; la Police nationale philippine (PNP) ; l'Autorité des statistiques philippines (PSA) ; la Cour suprême des Philippines (SCP) ; et la Commission des droits de l'Homme (CHR).

plus exposés à de graves violations—soient documentés et vérifiés avec précision. Cela renforce non seulement la réponse juridique et institutionnelle à ces violations, mais contribue également à la responsabilisation des auteurs et à l'objectif plus large de réduction de l'impunité.

Pour les défenseurs des droits de l'Homme, le signalement précis des cas dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 16.10.1—qui concerne les cas vérifiés de meurtres, enlèvements, disparitions forcées, détentions arbitraires et tortures—est essentiel. Cet indicateur fournit une métrique claire permettant à la communauté internationale de surveiller et de répondre aux menaces auxquelles sont confrontés les défenseurs des droits de l'Homme. En collaborant étroitement avec la PSA et d'autres parties prenantes, la CHR contribue à une base de données nationale des droits de l'Homme plus complète et précise. Cela améliore la capacité des Philippines à respecter ses obligations internationales au titre des ODD et renforce la lutte mondiale pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, en veillant à ce que leurs combats soient reconnus et traités aux niveaux national, régional, et international.

3. Efforts de collaboration : Renforcer la réponse aux violations des droits de l'Homme

La présence de la CHR au sein de l'IACSJPS et sa collaboration avec la PSA ont conduit à plusieurs résultats significatifs :

- **Amélioration de la collecte et de la validation des données** : Grâce à l'assistance technique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) et d'autres partenaires internationaux, la CHR a développé des méthodologies pour collecter et valider les données sur les violations des droits de l'Homme conformes aux normes statistiques internationales. Cela inclut des sessions de renforcement des capacités pour les enquêteurs de la CHR et ses bureaux régionaux, garantissant que les données collectées soient fiables et puissent être officiellement reconnues par la PSA. Pour renforcer ces efforts, la CHR a signé un protocole d'accord avec la PSA, ce qui a conduit à la désignation de la CHR comme fournisseur national de données et dépositaire des données pour l'ODD 16.10.1. Ce partenariat améliorera la collecte, la validation et la communication des données relatives aux violations des droits de l'Homme, en intégrant ces questions dans le système statistique national. Cette collaboration est en outre soutenue par l'assistance technique d'organisations internationales, y compris le HCDH.
- **Renforcement des partenariats institutionnels** : La collaboration a également conduit à la participation de la CHR à l'IACSJPS, un organe composé d'institutions gouvernementales telles que le Département de la défense nationale, la Cour suprême, la Police nationale philippine, et le Ministère de la justice.

La participation de la CHR à ce comité, qui a commencé en 2023, et son élection en tant que coprésidente, lui permettent de jouer un rôle stratégique dans la définition de l'ordre du jour et de veiller à ce que les préoccupations en matière de droits de l'Homme, en particulier celles liées aux défenseurs des droits de l'Homme, soient adéquatement abordées dans les politiques nationales et les efforts de collecte de données.

- **Reconnaissance officielle des données sur les droits de l'Homme :** L'un des résultats les plus notables de cette collaboration est l'inclusion officielle de l'ODD 16.10.1 dans le système statistique national des Philippines. Cette inclusion, facilitée par l'engagement de la CHR avec la PSA et d'autres agences gouvernementales, constitue une avancée importante dans la reconnaissance et la prise en compte des violations des droits de l'Homme dans le pays. Cet indicateur a été officiellement adopté et fait désormais partie des données rapportées aux niveaux national et international pour le suivi de la conformité aux ODD.

4. Défis et strategies d'atténuation

Malgré ces progrès, la CHR fait face à des défis permanents dans le suivi et la communication des données relatives à l'ODD 16.10.1. Un problème important est la limite en termes de capacité, car la présence limitée de la CHR dans les centres régionaux du pays a rendu difficile le suivi et le rapport complet des violations des droits de l'Homme à travers l'ensemble des Philippines. Pour y remédier, la CHR s'est concentrée sur des efforts de renforcement des capacités, y compris la formation du personnel dans ses bureaux régionaux et le développement de partenariats avec des organisations de la société civile pour améliorer la collecte des données.

Un autre défi est la sous-déclaration des violations. Étant donné la nature sensible des données relatives aux droits de l'Homme, en particulier concernant les défenseurs des droits de l'Homme qui sont confrontés à des menaces et des harcèlements, il existe un risque de sous-déclaration. La CHR a répondu en considérant l'utilisation des données générées par les citoyens et en travaillant avec des organisations de la société civile pour collecter et valider des informations qui pourraient ne pas être capturées par les canaux officiels.

Garantir la crédibilité et l'acceptation des données est également crucial. Pour y parvenir, la CHR a travaillé en étroite collaboration avec la PSA pour aligner ses méthodologies de collecte de données sur les normes internationales. Cet alignement a été essentiel pour obtenir la reconnaissance officielle des données et garantir qu'elles puissent être utilisées pour informer les politiques et protéger les défenseurs des droits de l'Homme.

5. Plans futurs : Enquêter sur la pratique du « *red-tagging* » (des « étiquettes rouges »)

La CHR poursuivra ses efforts pour protéger les défenseurs des droits de l'Homme et améliorer la collecte des données sur les droits de l'Homme aux Philippines. Une initiative importante est l'enquête nationale en cours sur la pratique du « *red-tagging* », où les défenseurs des droits de l'Homme sont étiquetés comme communistes ou terroristes, les rendant cibles des actions gouvernementales en vertu de la loi antiterroriste. La CHR plaide également pour des protections juridiques plus fortes pour les défenseurs des droits de l'Homme, en utilisant les données collectées pour faire pression en faveur de changements politiques visant à protéger leurs droits.

En outre, la CHR vise à institutionnaliser la collecte de données générées par les citoyens dans ses processus de rapport, en tirant parti des partenariats avec la société civile pour garantir que toutes les violations des droits de l'Homme soient prises en compte, même dans les environnements les plus difficiles.

Lire le rapport *Standing Strong* (en anglais): https://bit.ly/StandingStrongReport

GANHRI
Global Alliance of National Human Rights Institutions

NHRI.EU
Strong NHRIs. Strong Communities

Co-funded by the European Union

Clause de non-responsabilité : Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de la GANHRI et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

© GANHRI, 2024. All rights reserved.